

## **RIVIÈRE BÉCANCOUR, quoi surveiller en 2024 ?**

**Irlande, le 7 février 2024** – En janvier 2020, l'APLTI annonçait dans les médias une nouvelle décennie positive pour la rivière Bécancour, plus particulièrement dans la Haute-Bécancour. Depuis l'annonce du BAPE sur « **L'état des lieux et la gestion de l'amiante et des résidus miniers amiantés** » 28 octobre 2019, on peut dire qu'au cours de ces quatre dernières années, les études et analyses ont primés comparativement à des actions concrètes sur la rivière Bécancour. Quoi surveiller en 2024 ?

### **MELCCFP - Le plan d'action-amiante 2022-2025 déposé le 16 juin 2022 (38,5 millions \$)**

Ce plan poursuit deux objectifs ; 1. S'attaquer au passif lié à l'amiante ( $\pm$  10 millions) – 2. Créer des actifs à partir des résidus miniers amiantés ( $\pm$  28 millions). Seule la mesure 4 « L'acquisition de connaissances sur l'impact des résidus miniers amiantés dans l'environnement » concerne les eaux de surface sur les deux bassins versants concernés, soit Bécancour et Nicolet Sud-ouest. Il leur faut amasser des données sur au moins 2 saisons avant de pouvoir tirer des conclusions, donc celle-ci va se poursuivre à l'été 2024. Les résultats seront donc publiés avec une interprétation en 2025.

L'Observatoire Nationale de l'Amiante (ONA) a pris forme en 2023 pour sa structure et la cueillette de données. C'est la mesure 5 du plan d'action au coût de 2 millions\$/année sur 5 ans. Elle a pour mission de rassembler et de développer les connaissances sur les impacts sanitaires et environnementaux de la manipulation et de la valorisation des résidus miniers amiantés. Le 27 et 28 mars aura lieu sa 1ère édition du Colloque TAARMAQ au Centre des congrès de Thetford – à ne pas manquer !

Pour la mesure 7 de ce plan « Un projet pilote de restauration d'un ancien site minier d'amiante » a été accordé à l'entreprise Les Sables Olimag de Thetford Mines pour l'ancien site minier Frontenac, propriété de Claude Gosselin situé dans la municipalité d'East Broughton, en vue de sa restauration évaluée à 6 millions \$. L'APLTI est déçu qu'aucun site dans la zone Bécancour n'ait été sélectionné. Apparemment dans les critères du programme, le gouvernement avait exclu tout site pour lequel un plan de restauration avait été demandé et c'est le cas de presque tous les sites à Thetford.

La table de concertation-amiante composée de 44 intervenants, deux députés, deux Villes, deux MRC, deux OBV, trois entreprises, une personne du Conseil de la nation Waban-Aki et de 24 fonctionnaires de divers ministères dont huit proviennent du ministère de l'environnement. Celle-ci a pour mandat principal de se positionner sur les avancées du plan. D'octobre 2022 à décembre 2023, quatre rencontres ont eu lieu en alternance entre Thetford Mines et Val-des-Sources, lors desquelles des sujets tels que les enjeux liés aux risques pour la santé et pour l'environnement, les besoins de développement économique régional et l'exploitation des ressources naturelles stratégiques ont été abordés. Nous sommes représentés par GROBEC qui nous assure un suivi de ces rencontres, tel que convenu.

### **Ville de Thetford (19,4 millions \$ et +)**

La plus grosse action en 2024 sera sûrement finalement la mise en marche de la filière de désinfection à la station d'épuration de Black Lake. La Ville a prévu également dans son budget 2024, l'un des plus gros chantiers de son histoire avec la réalisation du bassin de rétention des eaux usées en bordure de la rivière Bécancour dans le secteur du parc Saint-Noël. Ces travaux ont comme objectif de réduire la pression sur le réseau d'interception des eaux et, conséquemment, les impacts négatifs sur l'environnement. Cela représente des investissements de plus de 19,4 millions \$. Le coût net pour la Ville sera de 2,9 millions \$ et le reste de la facture proviendra de subventions. Ces investissements permettront d'améliorer grandement la qualité de l'eau de la rivière Bécancour. Depuis janvier 2020, les associations riveraines et municipalités avoisinantes se rencontrent annuellement afin de discuter des différentes actions mises en œuvre par la Ville, une 5e rencontre est prévue très prochainement.

### MRC des Appalaches

Le 20 décembre 2020, la MRC des Appalaches adoptait son premier Plan d'action en environnement 2021-2023. **L'Enjeu 1 – Gestion de l'eau** - Adopter et mettre en œuvre une politique de gestion des cours d'eau qui avait pour objectif de définir le cadre d'intervention quant aux obligations et responsabilités qui incombent à la MRC des Appalaches à l'égard des cours d'eau situés sur son territoire **et sous sa juridiction exclusive**. La cible d'une politique de gestion des cours d'eau de la MRC des Appalaches ne semble pas avoir été atteinte au cours de ces années ainsi que plusieurs autres actions. Que sera les enjeux de la MRC des Appalaches en 2024 ? À suivre !

### Municipalité d'Irlande

Le 11 décembre dernier, le conseil municipal a finalement adopté son Plan Directeur de l'Eau (**PDE**), en rédaction depuis 2020. C'est **un outil de planification des actions** à réaliser afin d'assurer une gestion saine et efficace des activités et des usages liés à l'eau et de ses écosystèmes. Le PDE permettra de cibler les interventions à effectuer afin de protéger, préserver et mettre en valeur l'eau dans une optique de développement durable et de pérennité de la ressource. Celui-ci peut-être consulter sur le site de la municipalité et sur le nôtre. Quelles actions seront priorisées par le conseil municipal en 2024 ? À suivre !

### GROBEC (699 000\$)

En octobre dernier, l'APLTI a appuyé un projet intitulé « **Fleur de Lys : adapter la résilience des sites miniers d'amiante du secteur de Thetford Mines aux changements climatiques** » qui se veut principalement de poursuivre l'acquisition de connaissances nécessaire à la mise en place pour la reconnexion de la rivière Bécancour avec le lac d'Amiante. Plusieurs études et modélisations sont encore nécessaires pour la réalisation de cette première restauration d'un lac devenu un puits minier surtout de réaliser une étude des impacts de réalisation ainsi que de produire les plans et devis complets pour cette reconnexion de la rivière Bécancour avec le lac d'Amiante. La drague qui a servi à vidanger le lac Noir de 1955 à 1959 s'appelait le « Fleur de lys », un clin d'œil à l'histoire.

### L'APLTI

En 2024, nous allons analyser les actions à faire suite aux dépôts de différents rapports tel que :

1. Le rapport sur l'étude hydrogéomorphologique pour la réappropriation du lit de la rivière Bécancour à son ancien puits du lac Noir devenu le lac d'amiante par Avizo;
2. Le rapport sur l'étude ichtyologie du lac à la Truite d'Irlande par MELCCFP;
3. Collaboration sur l'étude sur la chair de poisson par INRS-Ecotoq;
4. Poursuivre la qualité de l'eau du lac à la Truite dans le cadre du RSVL;
5. Certains projets sont sur la planche à dessin qui nécessitent des partenariats financiers. À suivre !

Notre priorité est définitivement la réappropriation du lit de la rivière Bécancour à son ancien puits le lac Noir devenu le lac d'amiante. En 2024, nous sensibiliserons également le Québec à un Fonds de redevances sur l'exploitation de la valorisation des résidus miniers amiantés pour la réhabilitation du lac à la Truite d'Irlande ainsi que la rivière Bécancour.

L'année 2024 s'annonce bien **pour une année d'action** ainsi que sur des avancées majeures pour la rivière Bécancour. Soyez assuré qu'en 2024, l'APLTI sera encore active et présente pour sa 9<sup>e</sup> année d'action environnementale pour faire évoluer les mentalités, à sensibiliser la population, le gouvernement et les organisations autour d'un projet de société durable pour une meilleure qualité de l'eau de la rivière Bécancour et de ses lacs fluviaux.



Réjean VÉZINA, président APLTI  
[president@aplti.com](mailto:president@aplti.com)  
418-428-9133